

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20 décision n. 20 du 8 janvier 1943

n° 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 janvier 1943

Numéro JO

n° 2 du 15/01/1943

Date du numéro

15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

DJAMA ABDI, somali Issa, est engagé en qualité de boy au Gouvernement pour compter du 1er Janvier 1943 au salaire de Trois cents francs (300 frs) par mois.